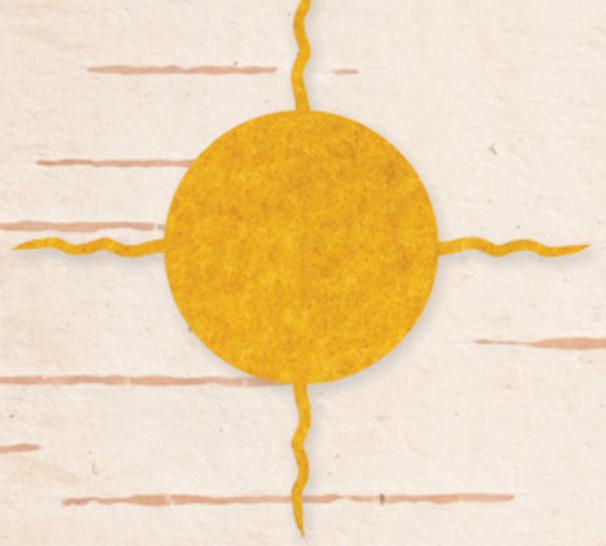




UNE NOUVELLE SAISON DE PROSPÉRITÉ AUTOCHTONE

Rapport annuel 2023-2024 de l'ANSAF



À PROPOS DE CE RAPPORT

Les rapports annuels de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) sont des documents uniques qui présentent bien plus que des bilans d'activités et de dépenses annuelles d'une seule organisation. Ils résument les prêts et le soutien aux programmes de nos plus de 50 IFA membres, qui accordent collectivement plus de mille prêts, totalisant des millions de dollars, à des entreprises autochtones chaque année.

Ces pages contiennent des données et des mises à jour importantes; au-delà de ces données, il y a des vies et des communautés qui sont transformées. En première ligne de l'autodétermination et de la réconciliation autochtones, ce rapport annuel met en lumière les réalisations de l'ensemble de notre réseau pour l'exercice 2023-2024.



Table des matières

Le message du président	2
Le message du directeur général	3
Une autre année de croissance	4
Le réseau en chiffres	6
Les impacts de nos prêts	7
Un mouvement de prêts autochtones authentique	8
Notre réseau	8
D'un océan à l'autre	10
Nos programmes	11
Le fonds de croissance autochtone	12
Ouvrir de nouvelles voies vers la prospérité	13
Outiller la prochaine génération	13
L'initiative pour l'entrepreneuriat chez les jeunes autochtones	13
La fondation pour la prospérité autochtone	14
ADAWE : Le centre d'affaires autochtones	14
Rechercher notre juste part pour les peuples autochtones	15
Les définitions des entreprises autochtones	15
L'organisation d'approvisionnement des Premières Nations	15
Promouvoir le bien-être de nos communautés	16
Le financement du logement du marché autochtone	16
Élaboration d'un nouveau cadre de politique économique	16
Renforcer les capacités du réseau	17
Optimiser nos programmes	17
Collecter et partager les meilleures pratiques	17
Renforcer nos opérations	17
La performance du réseau	18
Les points saillants des IFA 2023-2024	18
La performance du programme IWE	22
La vérification de notre plan	24
Le bilan 2023-2024	24
Une nouvelle saison débute	29
2025 et au-delà	29
Le conseil d'administration de l'ANSAF	30
Le répertoire des IFA	31
Annexes	32
Le plaidoyer de l'ANSAF	32
Les programmes de L'ANSAF à l'œuvre	34
Les états financiers de l'ANSAF	38

Le message du président



J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) pour l'exercice 2023-2024. L'année écoulée a été marquée par l'abondance et la préparation.

Parlons d'abord de l'abondance. Notre récolte a été abondante en 2023-2024. Les Institutions financières autochtones (IFA) ont octroyé un nombre record de prêts, fournissant plus de 35 millions de dollars en contributions dans le cadre de notre programme phare d'entrepreneuriat autochtone. Le Fonds de croissance autochtone a investi davantage de capitaux, avec 58,9 millions de dollars désormais avancés à six IFA à des fins de prêts. De plus, nos programmes destinés aux femmes ont connu une forte demande. L'an dernier, 32 IFA ont accordé 212 microprêts d'une valeur de 4,1 millions de dollars. Elles ont offert 124 ateliers de formation et 2 500 points de service aux femmes entrepreneures autochtones.

En d'autres termes, nous avons connu une excellente année, et nous en sommes reconnaissants. Notre réseau a également dû faire face à une incertitude croissante, car les accords de financement de tous nos programmes devaient expirer le 31 mars 2024.

Qu'avons-nous fait ? Nous nous sommes préparés pour le printemps. Nous avons suivi les traces de nos ancêtres et travaillé à éliminer d'autres obstacles à la prospérité, confiants dans la conclusion d'un nouvel accord avec le Canada. En février 2024, avec nos organisations partenaires autochtones, l'ANSAF a fondé une Organisation d'approvisionnement des Premières Nations. Nous avons continué à défendre le financement du logement sur le marché autochtone. Nous avons redoublé d'efforts pour nouer des relations avec les gouvernements, rencontrant des parlementaires de tous les partis afin de faire valoir le rôle crucial de notre réseau.

Lorsque nous avons reçu l'annonce de notre financement dans le budget de 2024, tout le monde à Ottawa connaissait notre histoire. Et tous ceux qui la connaissaient ont bien compris toute sa portée : notre réseau contribue de manière essentielle au développement des entreprises autochtones et, par le fait même, au PIB du Canada.

Je suis particulièrement fier du réseau cette année. Ce rapport annuel reflète la patience, la détermination et la bonne humeur dont nous avons fait preuve tout au long d'un hiver long et incertain, alors que nous préparions le terrain pour l'obtention d'un financement suffisant. Grâce à notre nouvelle entente quinquennale, nous bénéficierons d'un financement souple, prévisible et continu d'environ 83 millions de dollars par an. Cette stabilité financière permettra à notre réseau de renforcer ses capacités et de planifier à long terme avec confiance.

Et à partir de là, nous sommes mieux équipés que jamais. Nous pouvons reprendre la vision de notre réseau pour mettre les capitaux indispensables entre les mains des propriétaires d'entreprises autochtones, d'un océan à l'autre.

**Jean Vincent, Président du conseil
d'administration de l'ANSAF**



Message du directeur général

Mon peuple est composé de Cris du territoire tribal de Mushkegowuk. Chaque année, après un long hiver et des préparatifs minutieux, nos communautés se lancent dans la chasse printanière. Les familles se réunissent à la fonte des neiges pour préparer le retour des oies. Au camp de printemps, nous transmettons nos traditions, montrons à la prochaine génération comment appeler et chasser, et comment honorer les animaux qui les nourrissent.

Le camp de printemps me vient à l'esprit lorsque je repense à l'année financière écoulée.

Les premiers mois de 2023-2024 ont été marqués par de nombreux rassemblements. En avril 2023, l'ANSAF a organisé son Forum sur la prospérité autochtone. Cette année-là, le thème était : « Les chemins vers la prospérité : un avenir radieux ancré dans la tradition ». Accueillant des représentants des secteurs des affaires, de la finance et du gouvernement, ce fut notre forum le plus réussi à ce jour. En juin, nous nous sommes réunis sur la Colline du Parlement, où un groupe de chefs d'entreprise autochtones de calibre mondial a rencontré des parlementaires de tous les partis, afin de mettre en valeur l'immense potentiel de l'économie autochtone.

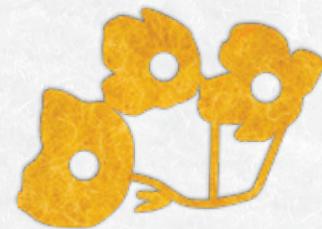
L'année a également été synonyme de croissance. Notre réseau de prêts a connu l'une de ses années les plus actives, soutenu par les investissements de notre Fonds de croissance autochtone. De jeunes entrepreneurs et les entrepreneurs en début de parcours se sont réunis à l'ADAWE, centre d'affaires autochtone, qui compte désormais plus de 200 membres, tous propriétaires d'entreprises autochtones sur le territoire algonquin. Nous avons également lancé la Fondation pour la prospérité autochtone, un nouveau fonds qui encourage le secteur philanthropique à investir dans la réconciliation. Notre programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones a pris son envol.

Et nous avons également fait d'autres préparatifs. En février 2024, en collaboration avec des organisations autochtones nationales partenaires et mandatées par l'Assemblée des Premières Nations, nous avons lancé l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations et les définitions afin de préciser ce qu'est une entreprise autochtone. Pour la première fois, nous créons des institutions autochtones chargées de relier les entreprises autochtones reconnues aux possibilités d'approvisionnement offertes par le gouvernement et les entreprises canadiennes.

Tout au long de l'année, malgré nos incertitudes, nous avons renforcé nos capacités et notre bonne volonté. Nous avons accompagné la prochaine génération, en formant les jeunes, les femmes et les entrepreneurs en début de carrière pour réussir en affaires. Nous avons plaidé en faveur de la connexion des entreprises autochtones aux nouvelles économies, souvent numériques.

Nous nous sommes préparés pour une chasse printanière abondante et une longue récolte estivale, où, une fois de plus, notre réseau aidera les Premiers Peuples à prospérer sur leurs terres.

Shannin Metatawabin, CEO
NACCA



Une autre année de croissance



« Les IFA aident les communautés, les familles et les individus autochtones à trouver leurs propres formes uniques d'entrepreneuriat pour concrétiser des visions d'un avenir meilleur qui associent souvent des impératifs économiques et sociaux. »

Conference Board du Canada, Les impacts économiques et sociaux des institutions financières autochtones (2023).



« Je suis un excellent modèle pour mes enfants, et un jour, tout ce que nous construisons sera pour eux; nous avons embauché de nombreuses personnes au sein de notre communauté, nous avons fourni deux nouveaux locaux aux membres de notre communauté locale, merci de croire en moi. A ce jour, je possède et gère deux entreprises prospères au sein de la Première Nation de Sandy Bay. »

Jocelyn Monkman, Beach Road Service,
Première Nation de Sandy Bay



« C'est ainsi que nous évaluons notre réussite. Combien d'emplois pouvons-nous créer, y compris à long terme, et apporter de la richesse aux ménages de nos membres? »

Kathy Parkinson, Ravenstone Construction, Duncan, C.-B.

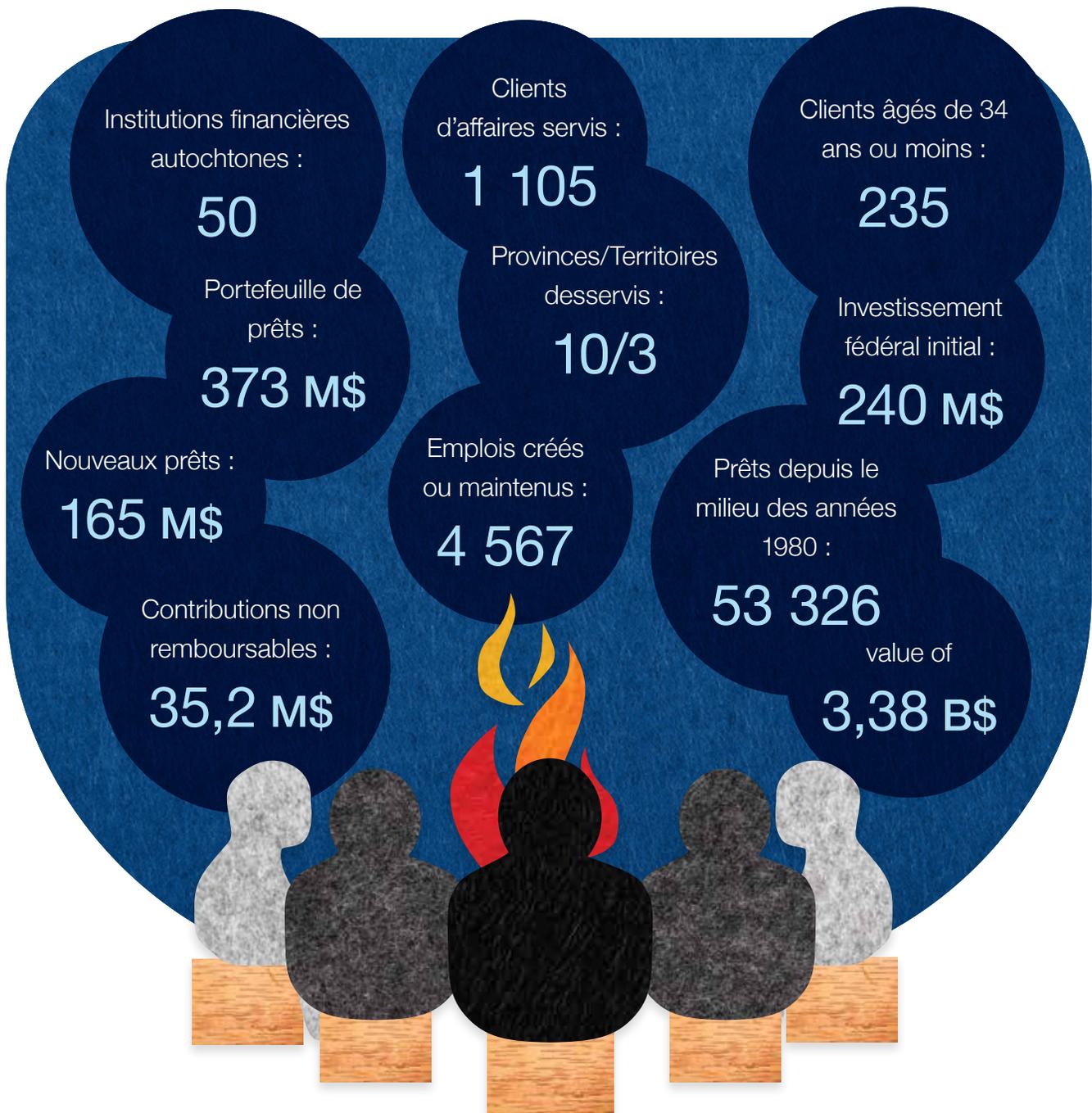


« En tant qu'Autochtone, comment gérons-nous nos terres à travers le pays? Plus je m'investis dans ce parcours sur les terres salish, plus je me sens ramené à qui je suis et à ma responsabilité en tant qu'Autochtone. »

Aaron Joe, Salish Soils, Première Nation Sechelt, Colombie-Britannique.



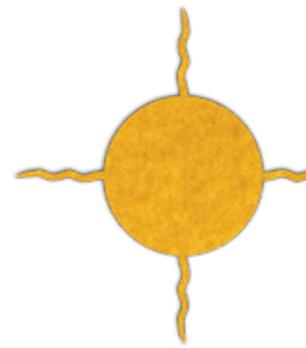
Le réseau en chiffres



« Les entrepreneurs qui ont participé à l'enquête d'évaluation ont déclaré avoir ressenti divers impacts de leur activité entrepreneuriale, notamment : une meilleure satisfaction de vie pour eux-mêmes (87 %) et leur famille (83 %) et une meilleure santé mentale pour eux-mêmes (83 %) et leur famille (82 %). »

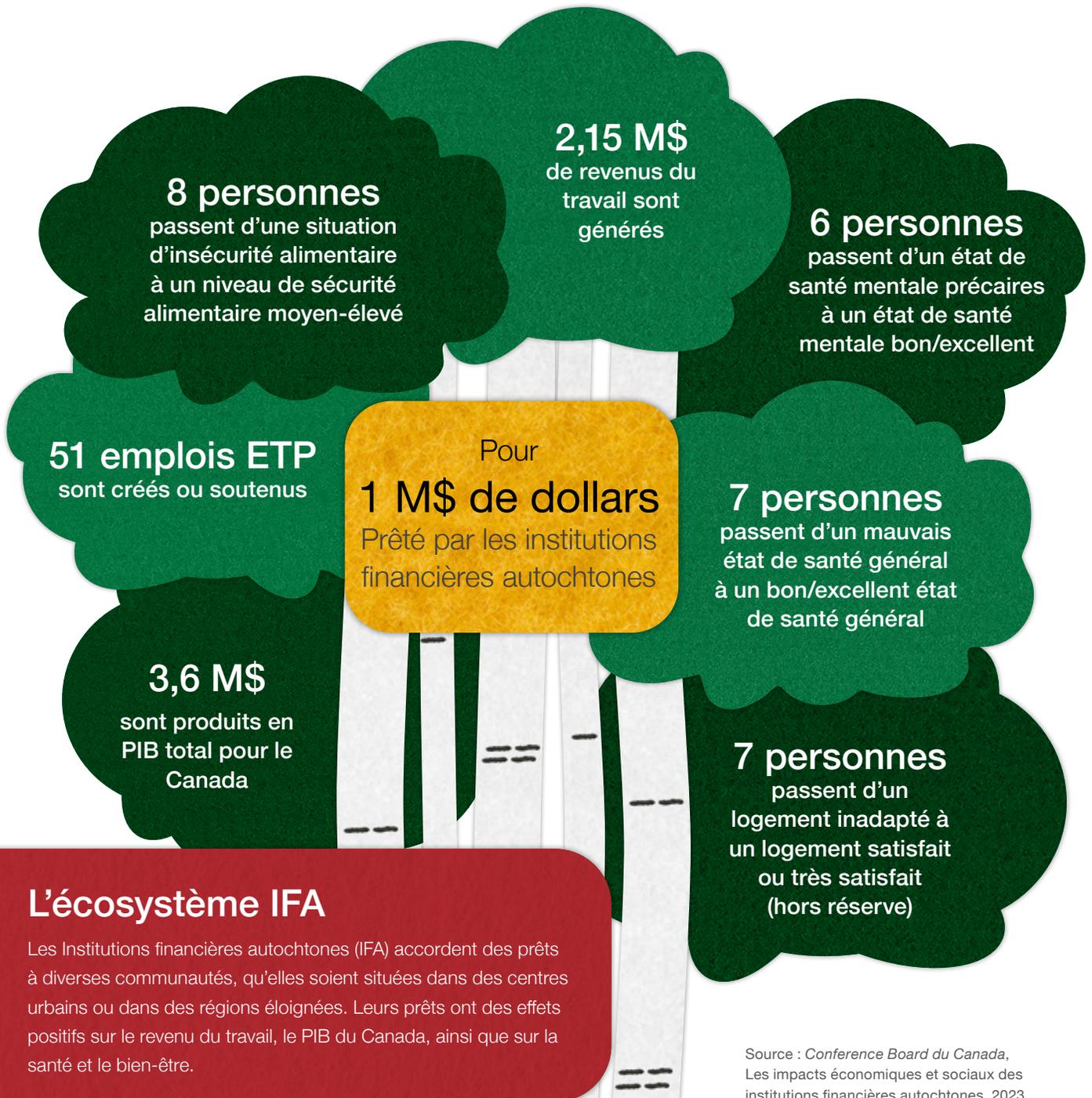
Services aux Autochtones Canada, Évaluation du Programme d'entrepreneuriat et de développement des entreprises autochtones, 2023.

Les impacts de nos prêts :



L'effet multiplicateur

L'année dernière, le réseau a généré un total de 166 millions de dollars, ce qui a généré : 355 millions de dollars de revenus du travail, 8 368 emplois ETP et plus de 604 millions de dollars de PIB total. Le même multiplicateur a permis d'améliorer les facteurs de bien-être social, dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, la santé physique et mentale, et le logement.



L'écosystème IFA

Les Institutions financières autochtones (IFA) accordent des prêts à diverses communautés, qu'elles soient situées dans des centres urbains ou dans des régions éloignées. Leurs prêts ont des effets positifs sur le revenu du travail, le PIB du Canada, ainsi que sur la santé et le bien-être.

Source : *Conférence Board du Canada*, Les impacts économiques et sociaux des institutions financières autochtones, 2023

Un mouvement de prêt autochtone authentique



Notre réseau

Institutions financières autochtones

Les institutions financières autochtones (IFA) offrent du financement aux entrepreneurs des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Les IFA sont uniques en raison de leurs racines profondes dans les communautés qu'elles servent.

De nombreux entrepreneurs autochtones ont encore du mal à obtenir des prêts auprès des prêteurs conventionnels, qui les considèrent souvent comme présentant un risque élevé. Au milieu des années 1980, les dirigeants autochtones ont travaillé avec le gouvernement fédéral pour créer des IFA afin de financer le développement des petites entreprises autochtones. Depuis lors, un réseau de plus de 50 IFA a émis plus de 53 326 prêts totalisant 3,38 milliards de dollars.

Au-delà du capital, les IFA offrent à leurs clients un soutien adapté à leurs besoins pour les aider à réussir : des contributions non remboursables, des conseils financiers et de gestion, ainsi que des services démarrage et de suivi d'entreprise.

Professionnels et non partisans, les IFA possèdent une solide connaissance de leurs économies régionales. En tant que réseau, elles ont éliminé les obstacles au succès des entreprises autochtones pendant près de quarante ans.

Le rôle de l'ANSAF

En 1997, un groupe d'IFA a fondé l'ANSAF pour donner une voix nationale au réseau en pleine croissance. Aujourd'hui, l'ANSAF offre à ses membres à la fois des services de défense des droits et des programmes de développement. L'Association sert également d'incubateur pour de nouvelles initiatives prometteuses, souvent en collaboration avec d'autres organisations économiques autochtones nationales.

Comme chaque IFA qu'elle soutient, l'ANSAF est une organisation autochtone authentique, dotée d'un conseil d'administration composé exclusivement d'autochtones, avec une majorité de cadres supérieurs et de personnel autochtones.

« En plus d'apporter un soutien pratique au développement économique et commercial, ce réseau d'organisations génère une série de résultats positifs en matière de plaidoyer, de partage des connaissances et de création d'économies d'échelle. »

L'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Lier les communautés autochtones au développement régional au Canada » (2020).

LA VISION DE L'ANSAF

Soutenir un réseau prospère et durable d'Institutions financières autochtones qui sont des leaders reconnus dans le développement des entreprises autochtones d'un océan à l'autre.

LA MISSION DE L'ANSAF

Servir de porte-parole aux Institutions financières autochtones et de défenseur national du développement des entreprises autochtones.



Les valeurs de l'ANSAF

Les valeurs de la NACCA reflètent le caractère autochtone de notre association, ainsi que notre engagement envers le travail dur et à faire preuve de notre professionnalisme qu'exige le secteur financier.

B

Équilibre entre nos rôles de plaidoyer et de mise en œuvre de programmes.

R

Respect de notre diversité et de nos cultures autochtones distinctes.

A

Sensibilisation aux droits, aux aspirations et aux besoins des peuples autochtones.

I

Intégrité dans nos relations.

D

Diligence dans notre travail.

S

Partage de nos connaissances au sein du réseau et au-delà.

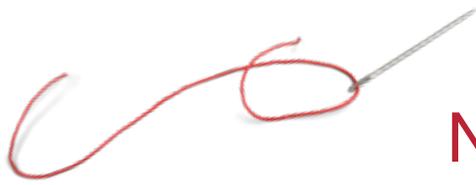


D'un océan à l'autre

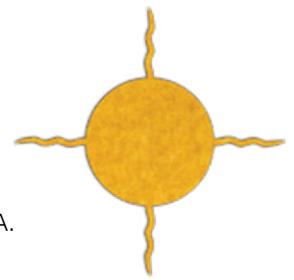


« Les entrepreneurs autochtones ressentent une relation plus forte et plus personnelle avec les IFA/MCC qu'avec les institutions de prêt traditionnelles. »

Services aux Autochtones Canada, Évaluation du Programme d'entrepreneuriat et de développement des entreprises autochtones, 2023.



Nos programmes



Le **Programme d'entrepreneuriat autochtone** (PEA) est géré par l'ANSAF et mis en œuvre par les IFA.

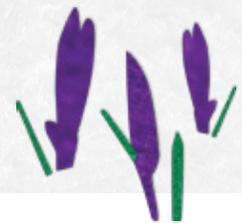
En 2023/24, le programme était doté d'un budget en cours de 30 millions de dollars, augmenté de 42 millions de dollars supplémentaires pour l'exercice financier, alloués par le gouvernement fédéral.

Dans le cadre du PEA, quatre programmes¹¹ offrent un soutien adapté au besoin des entreprises autochtones et aux IFA :

- **Le Programme d'aide au financement des entreprises autochtones (PFEA)** offre aux entrepreneurs autochtones et aux entreprises appartenant à la communauté une contribution non remboursable qu'ils peuvent utiliser pour couvrir les dépenses admissibles d'un projet. Une fois la contribution en place, les IFA peuvent accorder un prêt pour financer le démarrage ou l'expansion
- **Le Programme de prêts pour le développement autochtone (PPDA)** soutient le déploiement

- durable du capital de prêt disponible en incitant les IFA à accorder de nouveaux prêts. Ce programme est axé sur l'activité et encourage les IFA à accorder davantage de prêts aux entreprises autochtones.
- **Le Programme de développement des capacités autochtones (PDCA)** aide les IFA à améliorer leur efficacité. Les projets vont de la formation des membres du personnel au soutien à la formation à la gouvernance, au travail sur les politiques et à la planification stratégique. Le

- programme soutient également les capacités de l'ensemble du réseau par l'intermédiaire de l'ANSAF.
- **Programme d'achat d'une réduction d'intérêt (ARI)** confronté à un manque de capitaux, certaines IFA établissent des marges de crédit avec d'autres institutions financières. Le programme d'achat de réduction d'intérêt compense les coûts d'intérêt liés à l'accès aux capitaux pour des prêts supplémentaires en faveur du développement.



L'ANSAF gère également le Programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones, mis en œuvre par 32 IFA en 2023-2024. Lancé à l'occasion de la Journée internationale de la femme, en 2022, ce programme IWE a reçu 22 millions de dollars sur trois ans.

Le Programme d'entrepreneuriat pour femmes autochtones :

- Permet aux IFA de soutenir les femmes autochtones chefs d'entreprises en mettant à leur disposition des avec des agents de soutien aux entreprises, des ressources pour la formation et les ateliers, et des microprêts pouvant aller jusqu'à 20 000 dollars.
- Offre des possibilités de renforcement des capacités et de formation aux agents des services aux entreprises et aux conseils d'administration des IFA, avec le soutien d'un financement supplémentaire de 2 millions de dollars sur deux ans provenant de l'ISDE.

L'exercice 2023-2024 a été la dernière année au cours de laquelle la suite des programmes AEP et IWE ont été proposés dans les versions décrites ci-dessus. Les futurs rapports annuels informeront sur les programmes négociés dans le cadre du nouvel accord à long terme du réseau avec le gouvernement du Canada qui doit entrer en vigueur en 2024-2025.

¹¹ Le fonds de croissance autochtone comprenait auparavant un programme connu sous le nom de Fonds de prêt à accès amélioré (AA), qui fournissait aux IFA des capitaux pour prêter aux entreprises autochtones situées en dehors de leurs territoires dans des zones mal desservies. Le mécanisme a été modifié en 2023-2024 pour alléger la charge administrative liée aux rapports. Les fournisseurs réguliers d'AA conservent désormais simplement le capital dans leurs portefeuilles et rendent compte à l'ANSAF sans avoir à présenter une nouvelle demande chaque année



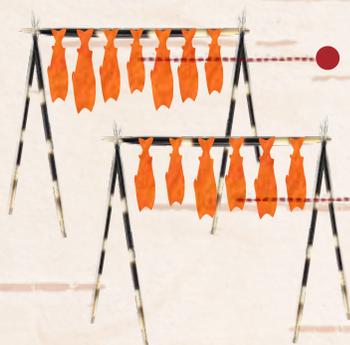
Le Fonds de croissance autochtone

Le Fonds de croissance autochtone (FCA) est un fonds d'investissement. Structuré comme une société en commandite (SCP), il a reçu des investissements initiaux de 153 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada, de la Banque de développement du Canada, d'Exportation et développement Canada, de Financement agricole Canada et de Block Inc. (Square Technologies). Le FCA permet aux IFA d'accroître leurs prêts aux entrepreneurs autochtones et aux entreprises communautaires, stimulant ainsi la croissance économique régionale et catalysant une demande accrue parmi les entreprises autochtones nouvelles et en expansion.

Dans les années à venir, le FCA lèvera des capitaux supplémentaires de la part d'investisseurs institutionnels accrédités pour répondre à la demande anticipée des IFA. Une équipe dédiée au sein de l'ANSAF gère le FCA et l'ANSAF établit une participation permanente dans le fonds au fil du temps.

L'exercice 2023 du FCA (année fiscale au 31 décembre) a marqué une forte augmentation du nombre d'entreprises bénéficiant du capital avancé par le FCA sur un nombre croissant d'engagements auprès des IFA. Les IFA peuvent utiliser le capital du FCA de la manière la plus adaptée pour répondre aux besoins uniques des régions et des clients qu'elles servent.

En mars 2024,
le FCA avait engagé



● **82,3 MILLIONS** de dollars auprès de **7 IFA** et, sur ces engagements, avait avancé

● **58,9 MILLIONS** de dollars à **6 IFA**

Les IFA ont ensuite émis



234 LOANS prêts d'une valeur de **59,1 MILLIONS** de dollars destinés à des entreprises autochtones à travers le pays.



Au 31 mars 2024, les capitaux du FCA avancés aux IFA ont généré un montant estimé à



216 MILLIONS de dollars de PIB total pour le Canada,

2 989 EMPLOIS ETP soutenus ou créés et

127 MILLIONS de dollars de revenus du travail.

Ouvrir de nouvelles voies vers la prospérité

L'inclusion économique des autochtones exige du travail pour éliminer les blocages de longue date et libérer le potentiel inexploité des entrepreneurs autochtones. Comme les années précédentes, l'ANSAF et le réseau ont continué à ouvrir la voie à nos communautés et à nos économies régionales en 2023-2024.

Et notre travail porte ses fruits. De l'approvisionnement au logement en passant par l'entrepreneuriat des jeunes, les initiatives de notre réseau ont permis d'exploiter de nouvelles sources de développement commercial.



Équiper la prochaine génération

Les jeunes autochtones se lancent en affaires à un rythme sans précédent, toutefois 88 % d'entre eux utilisent leurs économies personnelles pour y parvenir. Les jeunes entrepreneurs et les entrepreneurs en début de parcours recherchent un financement souple, une formation adaptée et des ressources pour les aider à démarrer leur entreprise. Nos dernières initiatives jeunesse viennent tout juste d'être mises en œuvre. Celles-ci ont déjà suscité créativité et enthousiasme parmi la plus jeune cohorte d'entrepreneurs.

L'Initiative pour l'entrepreneuriat des jeunes autochtones



ANSAF. Entrepreneuriat des jeunes autochtones au Canada : Rapport final (avril 2023).

L'ANSAF a poursuivi son initiative de faire progresser l'entrepreneuriat chez les jeunes autochtones en 2023-2024. Elle s'appuie sur un rapport de recherche achevé au début de 2023, qui éclairera les programmes et les outils conçus pour soutenir les jeunes entrepreneurs autochtones. Publié à l'automne 2024, **le rapport final** comprend une revue de la littérature, une enquête de terrain ainsi que des groupes de discussion auprès de jeunes entrepreneurs autochtones de partout au pays.

En 2023-2024, l'ANSAF a également obtenu 500 000 \$ sur deux ans d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) pour élaborer des programmes de jeunesse. Le financement nous a permis d'embaucher un coordonnateur jeunesse et de reconstituer notre Conseil consultatif national des jeunes entreprises autochtones.

À l'hiver 2024, l'ANSAF a lancé un appel officiel à candidatures pour les jeunes entrepreneurs qui seront nommés au Conseil des jeunes au printemps 2024. Le Conseil jouera un rôle clé dans les programmes de l'ANSAF visant à aider les jeunes Autochtones relever les défis et à réaliser le potentiel de croissance des entreprises.



La fondation pour la prospérité autochtone



La **fondation pour la prospérité autochtone** (FPA) est une fondation caritative de l'ANSAF, créée en 2021. Promouvant la réconciliation économique, la FPA établira des relations et des partenariats avec le secteur philanthropique et travaillera avec les IFA pour soutenir les femmes, les jeunes et les entrepreneurs en début de parcours, souvent mal desservis. Il s'agit de nouvelles ressources pour le réseau, lui offrant un moyen de mobiliser le secteur philanthropique à cette échelle pour la première fois. De son côté, la profondeur, l'étendue et la portée du réseau attirent des partenariats et des opportunités.

Au cours du dernier exercice financier, la FPA a nommé son premier conseil d'administration. L'équipe de cinq membres apporte son expérience en affaires et en philanthropie autochtones à la gouvernance de la jeune Fondation.

En 2024, le conseil d'administration a entamé une « Tournée Marcher ensemble » auprès des IFA et de leurs partenaires, en s'engageant auprès de deux IFA et d'une communauté autochtone pour commencer à affiner la stratégie et les objectifs de collecte de fonds. La FPA a également reçu son premier don important l'année dernière : une contribution de 17,8 millions de dollars sur cinq ans, de la part de la Fondation Mastercard.

Au printemps 2024, le conseil a lancé sa recherche d'un directeur exécutif autochtone. Avec cette personne en place, la Fondation poursuivra ses activités de collecte de fonds, de communication et de planification stratégique en 2024/25.

ADAAWE : Centre d'affaires autochtone



ADAAWE, le centre d'affaires autochtone, a tenu sa grande ouverture en octobre 2022. Depuis lors, il est devenu un centre pour la communauté d'affaires autochtone locale, sur le territoire algonquin non cédé. Signifiant « un lieu de commerce » en Anishinaabe, ADAAWE est situé au siège social de l'ANSAF, sur la rue Somerset. Ce centre offre un lieu où les entrepreneurs autochtones membres peuvent se réunir, apprendre et échanger, il est également disponible pour les IFA lorsqu'elles sont à Ottawa.

L'ADAAWE a progressé en 2023-2024, avec plusieurs événements et ateliers réussis offrant aux entreprises autochtones membres des ressources pertinentes et innovantes. Au printemps 2024, le Centre comptait près de 300 membres, offrait 115 ateliers de développement d'affaires et de compétences et plus de 96 heures de bureau d'experts.

À l'hiver 2024, ADAAWE a lancé son premier programme d'accompagnement. Appelé « Wejibàbandan » (rêver en Anishinaabe), le nouveau programme d'incubation de 14 semaines a offert à sa première cohorte de trois propriétaires d'entreprises autochtones un soutien spécialisé, du mentorat et des ressources pour propulser leur réussite.

Événements ADAAWE, 2023-2024

12 mai 2023 :

Journée TikTok

19 août 2023 :

Marché
autochtone d'été

12 octobre 2023 :

Premier anniversaire
de l'ADAAWE

25 novembre 2023 :

Marché des Fêtes
autochtone

Poursuivre l'équité pour les peuples autochtones

Le gouvernement fédéral dépense environ 22 milliards de dollars chaque année à l'acquisition de biens et de services. À l'heure actuelle, moins d'un pour cent de ces fonds sont destinés aux entreprises autochtones. L'approvisionnement autochtone a le potentiel de changer la donne pour nos communautés, mais les processus actuels sont également détournés par des malveillants. L'ANSAF a été à l'avant-garde dans l'élaboration d'une solution autochtone visant à faire en sorte que, dès que possible, les occasions d'approvisionnement soient exclusivement réservées aux entreprises autochtones légitimes.

Définitions des entreprises autochtones

En février 2024, en collaboration avec les partenaires fondateurs de l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations, l'ANSAF a lancé des définitions précises des entreprises autochtones. Celles-ci visent à servir de guide au gouvernement fédéral dans l'atteinte de son objectif d'attribuer 5 % de ses marchés publics aux entreprises autochtones et d'être utilisées à tous les niveaux de gouvernement et du secteur privé. Ce n'est qu'en établissant des liens solides dès le départ avec les entreprises autochtones légitimes que les secteurs peuvent améliorer le développement commercial et les résultats des peuples autochtones.

Organisation d'approvisionnement des Premières Nations (OAPN)



À l'été 2023, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a adopté une résolution confiant à l'ANSAF la responsabilité de diriger la création d'une organisation d'approvisionnement des Premières Nations (OAPN). En décembre 2023, l'ANSAF travaillait en collaboration avec un représentant de l'APN ainsi qu'un groupe d'organisations économiques autochtones nationales, dont l'OAPN Canada, le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CANDO), l'Autorité financière des Premières Nations (AFP) et le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF).

Conçu par ce groupe fondateur, l'OAPN offrira une solution autochtone aux obstacles systématiques liés à l'attribution des marchés publics aux Premières Nations, améliorant ainsi les résultats économiques pour les peuples et les communautés des Premières Nations.

L'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations :

- Aidera à la certification des entreprises en fournissant un répertoire complet et vérifié des entreprises des Premières Nations.
- Offrira des outils et des services de formation pour développer la capacité des entreprises des Premières Nations à répondre aux opportunités de marchés publics.
- Promouvra l'approvisionnement des Premières Nations par le biais du réseautage et de la défense de relations mutuellement avantageuses entre les entreprises des Premières Nations, les parties prenantes des entreprises et le gouvernement.

L'organisation d'approvisionnement des Premières Nations (OAPN) a été officiellement lancée le 27 février 2024 lors d'un événement organisé à l'ANSAF. À la fin du mois de mars, son comité directeur s'était réuni à plusieurs reprises pour créer la nouvelle société à but non lucratif. L'OAPN restera une priorité absolue au cours du prochain exercice financier. Son approche systémique unifiera les cloisonnements qui empêchent actuellement les entreprises des Premières Nations de recevoir leur juste part des occasions d'approvisionnement.

Promouvoir la protection de nos communautés

Le logement, les infrastructures et le développement communautaire sont liés. En partenariat avec d'autres organisations autochtones, l'ANSAF a ouvert la voie aux gouvernements et aux entreprises pour qu'ils puissent continuer à aider les communautés autochtones à accéder au capital dont elles ont besoin pour prospérer.

Le financement des logements du marché autochtone

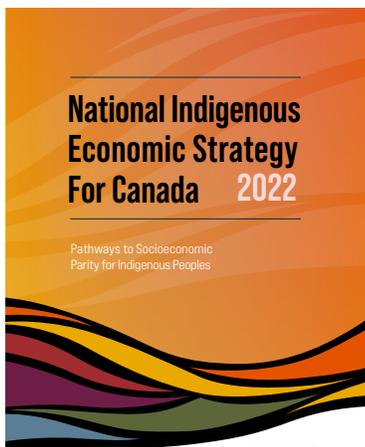
Trop de communautés autochtones sont confrontées à une pénurie de logements sûrs et de qualité adaptés à leur culture et à leur mode de vie. En 2023-2024, l'ANSAF a poursuivi ses travaux sur **Yānonhchia'**, l'Initiative de logement du marché autochtone, en collaboration avec la Société d'épargne Autochtone du Canada (SEAAC). Yānonhchia' est le mot huron-wendat qui signifie « foyer et maison ». L'initiative met l'accent sur le rôle central d'un logement de qualité, ainsi que sur la responsabilité partagée d'obtenir de meilleurs résultats en matière de logement entre les différents groupes du secteur privés.

L'année dernière, l'ANSAF a soutenu l'équipe de projet d'ABSCAN dans son objectif d'obtenir un investissement fédéral de 150 millions de dollars visant à soutenir un nouveau fonds national de prêts renouvelables au logement. Bien que l'initiative n'ait reçu aucun financement dans le budget de 2024, le logement demeure une priorité pour le réseau. L'ANSAF continuera de faire pression en vue d'obtenir cet investissement au cours du prochain exercice financier.

« Yānonhchia' offre une solution durable à long terme à la crise du logement autochtone. Il serait dirigé et géré par des Autochtones, évolutif en fonction de la demande et donc mieux à même de répondre aux besoins des familles autochtones. Les communautés autochtones en bénéficieraient grandement, car le parc immobilier qui en résulterait serait plus durable et de bien meilleure qualité. »

- Dominique Collin, Lawrence Schembri, Jean Vincent, « L'accession à la propriété est essentielle pour résoudre la crise du logement autochtone », Financial Post, le 10 août 2023.

Élaboration d'un nouveau cadre de politique économique



Stratégie économique nationale autochtone pour le Canada (2022).

Depuis son lancement en juin 2022, la **Stratégie économique nationale autochtone pour le Canada** (SENA) a guidé l'ANSAF et les organisations nationales partenaires de développement économique autochtone dans la défense du développement économique autochtone. C'est la première stratégie nationale de ce genre, la SENA propose quatre voies vers la prospérité et plus de 100 appels à la prospérité économique pour les autochtones. Les organisations peuvent intégrer de nombreux appels dans leurs stratégies de rapprochement. Certains appels sont adressés tout particulièrement au gouvernement fédéral.

S'appuyant en partie sur la SENA, le budget 2023 a accordé à Services aux Autochtones Canada 5 millions de dollars pour soutenir l'élaboration conjointe d'un cadre de réconciliation économique. L'ANSAF a été invitée à codiriger cet important travail. De janvier à avril 2024, en collaboration avec le Conseil de gestion financière des Premières Nations, elle a contribué à réunir les partenaires autochtones autour d'un cadre stratégique de développement économique des Premières Nations. Le groupe a également organisé le tout premier Forum économique des Premières Nations, qui s'est tenu en mai 2024. D'autres travaux politiques auront lieu en 2024-2025.

Partager la capacité du réseau

Au cours des dernières années, les IFA ont accordé un nombre croissant de prêts. Pendant trop longtemps, elles ont financé leur propre administration, avec des fonds trop bas par rapport à leurs propres capacités. En 2023-2024, l'accent a été davantage mis sur la garantie que les IFA puissent maintenir la capacité dont elles auront besoin pour soutenir leur travail de prêt.

Optimiser nos programmes

Afin de soutenir l'optimisation du Programme d'entrepreneuriat autochtone (PEA), l'ANSAF a révisé sa politique et ses cahiers de travail du PEA en 2023-2024 afin de faciliter des processus plus rationalisés pour les IFA. Les travaux se poursuivront en 2024-2025 en vue de partager des normes de service cohérentes et de simplifier les rapports sur les indicateurs de performance clés sur l'ensemble du réseau.

« [Un] certain nombre d'IFA ayant participé aux discussions ont souligné les difficultés à obtenir des financements suffisants pour recruter et fidéliser les meilleurs talents, notant que beaucoup d'entre elles étaient en concurrence avec les banques traditionnelles. »

- Services aux Autochtones Canada, Évaluation du Programme d'entrepreneuriat et de développement des entreprises autochtones, décembre 2023.

Recueillir et partager les meilleures pratiques

La planification de la relève est une priorité au sein du réseau, car de nombreux directeurs généraux d'IFA ont atteint l'âge de la retraite. L'année dernière, l'ANSAF a proposé une nouvelle programmation. Elle comprenait :

- **Un ensemble d'orientation du directeur général**, à déployer via SharePoint.
- **Événements de mentorat entre pairs du directeur général**, permettant aux IFA de partager leurs problèmes et leurs solutions.
- **Coaching exécutif adapté aux cadres autochtones**, destinés aux directeurs généraux intéressés..

Reconnaissant la priorité de retenir les meilleurs talents parmi les agents commerciaux et agents de prêts, l'ANSAF a finalisé et partagé une analyse étudiant la compétitivité de la rémunération du personnel par rapport aux normes du marché. Le réseau visera à résoudre les problèmes de rétention du personnel en 2024-2025, car les IFA doivent concurrencer les prêteurs traditionnels pour conserver les employés talentueux.

Renforcer nos opérations

L'ANSAF est certifiée ISO 2015. En mars 2024, l'Association a procédé à une évaluation de son Système de Gestion de la Qualité. La mise en œuvre du programme a été jugée sans problème. Les quelques non-conformités mineures dans les processus de gestion et d'audit interne sont en cours de correction dans les premiers mois de 2024-2025.

L'ANSAF continuera de mettre son expérience avec la certification ISO 2015 à la disposition de toute IFA intéressée à obtenir la certification.





La performance du réseau

Les points saillants des IFA 2023-2024

Au cours de l'exercice 2023-2024, les prêts annuels ont atteint 166 millions de dollars, soit leur valeur la plus élevée à ce jour. De même, le volume des prêts a augmenté, car les IFA ont accès à davantage de fonds provenant du Fonds de croissance autochtone.

Faits marquants des IFA ²	2021	2022	2023	2024 ³
Montant total des prêts accordés	109 166 442 \$	108 483 416 \$	125 912 325 \$	165 577 955 \$
Aux entreprises en phase de démarrage	26 978 592 \$	24 271 466 \$	33 301 567 \$	35 657 017 \$
Aux entreprises existantes	82 187 850 \$	79 761 687 \$	89 637 278 \$	128 302 457 \$
Nombre total de prêts	1 012	903	1 004	1 105
Aux start-ups	296	333	386	347
Aux entreprises existantes	715	570	618	758
Nombre total d'emplois ETP créés ou maintenus grâce aux nouveaux prêts	3 975	3 282	3 259	4 567
Total du portefeuille de prêts bruts (PPB)	288 935 047 \$	282 104 352 \$	299 444 038 \$	373 415 461 \$
Taille moyenne des nouveaux prêts (pondérée)	106 323 \$	120 157 \$	124 939 \$	139 180 \$
Rendement d'intérêt sur le PPB (moyenne pondérée)	5,47 %	6,11 %	6,05 %	6,51 %
Amortissements annuels en % du PPB (moyenne pondérée)	1,95 %	1,47 %	1,67 %	0,91 %

2 Les données présentées ici proviennent des états financiers vérifiés des IFA, complétées par des rapports annuels sur les activités de prêts et de leurs impacts. Lorsque les données n'étaient pas disponibles, nous avons rempli les valeurs à l'aide d'un algorithme qui aligne la valeur estimée avec les points de données des années précédentes et suivantes. Les exercices financiers déclarés sont supposés se terminer le 31 mars, date de fin d'exercice pour la grande majorité des IFA. Pour toutes les années, les données des cinq sociétés de financement Métis Capital Corporations ont été supprimées de l'ensemble de données de l'ANSAF.

Ces faits saillants n'incluent pas les données relatives aux microprêts accordés dans le cadre du Programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones (IWE). Les résultats de ce programme de trois ans sont présentés séparément dans la ventilation plus détaillée ci-dessous.

3 L'ANSAF améliore continuellement sa méthodologie de collecte et de compilation de ses données sur les rapports. Par conséquent, les chiffres de ce rapport ne doivent pas être directement comparés à ceux des rapports précédents.



Ventilation des données annuelles

D'avril 2023 au 31 mars 2024, les IFA ont accordé 1 105 prêts d'une valeur de près de 166 millions de dollars à des entreprises autochtones. Ces prêts ont permis de créer ou de maintenir 4 567 emplois équivalents à temps plein, soit le nombre le plus élevé au cours des cinq dernières années.⁴

Plus de prêts que jamais, la taille moyenne reste stable

En 2023-2024, les IFA ont de nouveau pu accéder au Fonds de croissance autochtone, ce qui a contribué à une augmentation du montant de leurs prêts. Parallèlement, les IFA participantes au Programme pour l'entrepreneuriat autochtone (PEA) ont ajouté 104 prêts supplémentaires à leurs portefeuilles (ce nombre n'inclut pas les microprêts accordés dans le cadre du Programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones – IWE). Le montant moyen en dollars par prêt a enregistré une légère hausse, atteignant 139 180 \$, contre 124 939 \$ en 2022-2023.

Conformément à leur mandat, une grande majorité des entreprises autochtones financées par les IFA étaient des petites ou moyennes entreprises (PME). La proportion de prêts accordés aux entreprises en démarrage par rapport aux entreprises existantes a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, avec un peu plus de 31 % destinés aux entreprises en démarrage, contre près de 69 % aux entreprises existantes.

D'un océan à l'autre : Faits marquants des IFA par région

Les IFA sont actives dans tout le pays, comme le montre le tableau suivant.

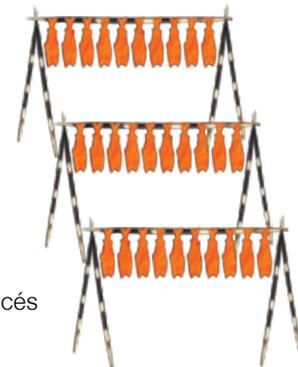
La région de la Colombie-Britannique a de nouveau été le prêteur le plus actif, déboursant plus de trente pour cent de tous les prêts du réseau en 2023-2024. En termes de valeur des prêts, les entreprises du Nord ont obtenu, de loin, la plus grande part des prêts, avec un déboursement total de plus de 73 millions de dollars.

Faits saillants des IFA par région

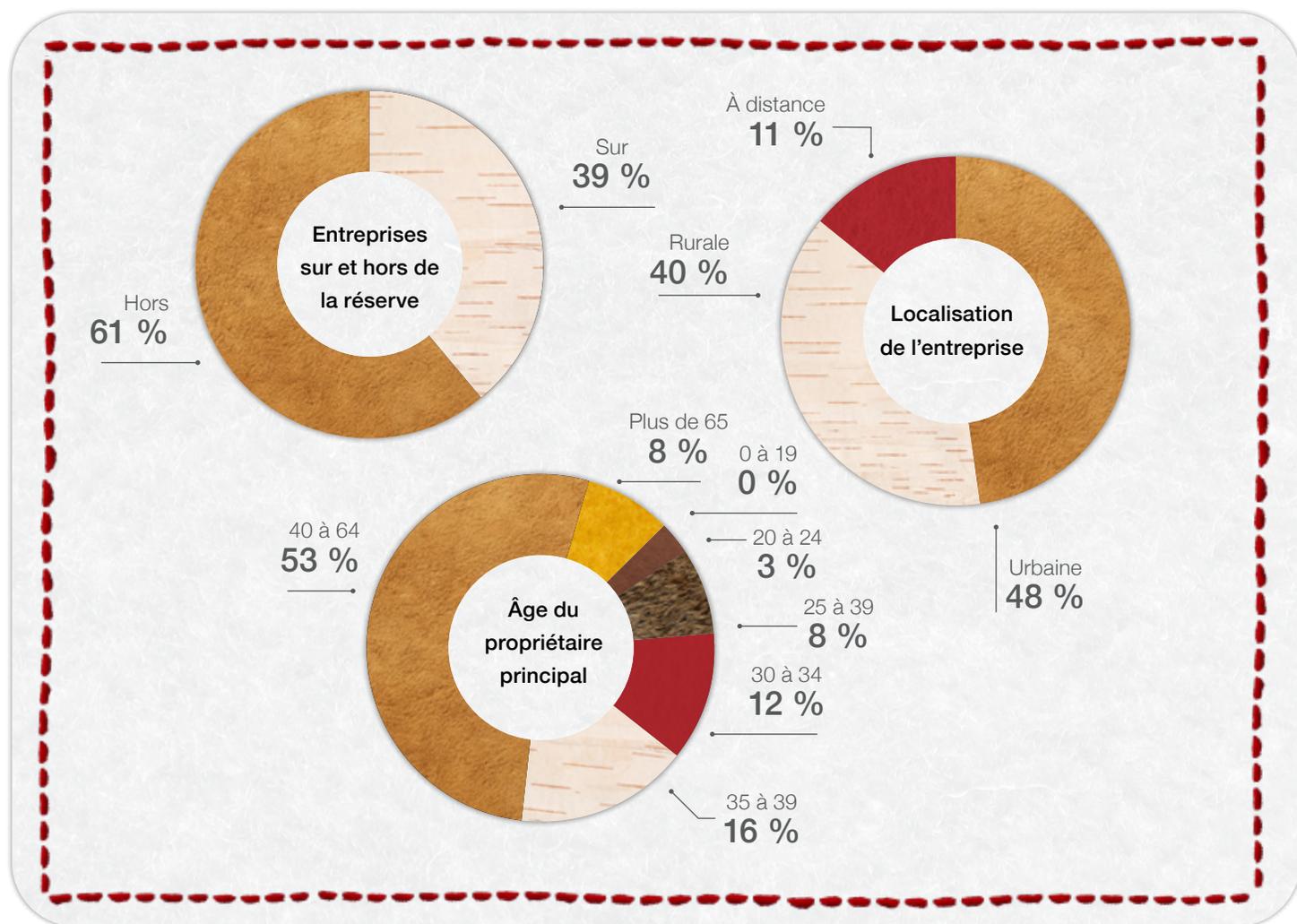
	Alberta	Atlantique et Québec	Colombie-Britannique	Manitoba	Nord	Ontario	Sask.	Total
Total \$ nouveaux prêts	4 977 271	8 806 812	48 152 858	5 344 782	73 217 347	16 209 358	8 869 528	165 577 955
Nombre total de prêts	100	90	348	48	120	218	181	1 105
Nbre de prêts aux entreprises en phase de démarrage	26	35	110	24	33	47	72	347
Nbre de nouveaux prêts aux entreprises existantes	74	55	238	24	87	171	109	758
Nombre total d'emplois ETP créés ou maintenus	148	361	1 458	148	596	1 151	706	4 567
Portefeuille de prêts bruts (PPB)	21 279 457	37 157 094	109 404 961	21 815 652	104 713 154	46 785 461	32 259 682	373 415,461
Montant de prêt (moyenne pondérée)	49,057	97,853	137,747	83,644	525,434	74,355	49,003	139 180
Rendement des intérêts sur le PPB (PPB, pondéré)	10,00 %	7,34 %	7,24 %	5,80 %	6,11 %	4,29 %	5,77 %	6,51 %
Amortissements en % du PPB (moyenne pondérée)	4,57 %	0,67 %	0,08 %	0,05 %	0,71 %	2,72 %	0,23 %	0,91 %

⁴ Pour clarifier : le multiplicateur mentionné dans la section « Prêts avec impact » ci-dessus inclut uniquement les emplois créés directement grâce aux prêts du réseau. Les chiffres cités dans cette section incluent à la fois les emplois directs et indirects.

Un groupe diversifié d'entrepreneurs autochtones



En 2015, l'ANSAF a commencé à suivre les caractéristiques démographiques des clients commerciaux financés par les IFA. Les caractéristiques de l'année 2022-2023 sont proches de celles de l'année précédente.



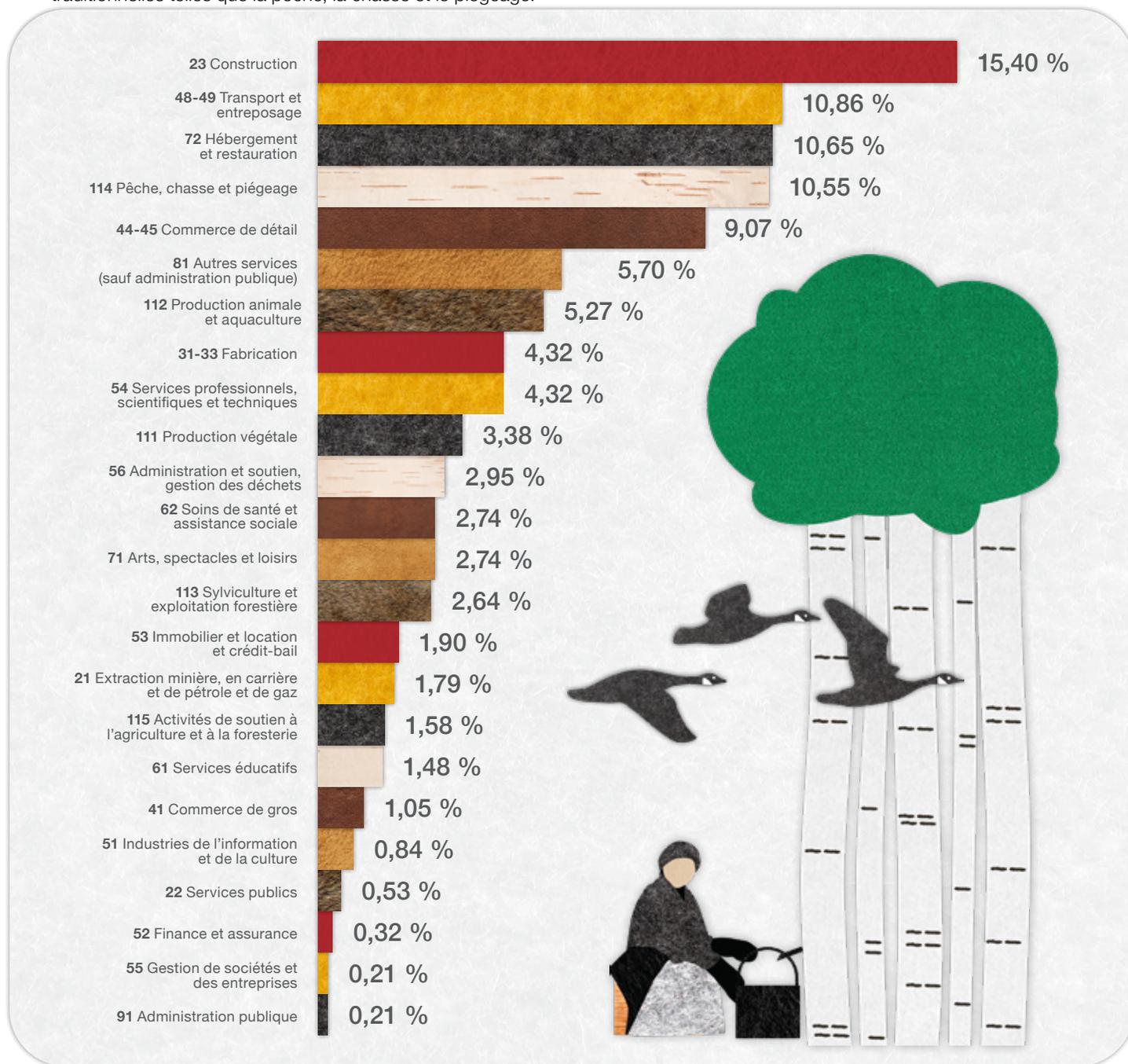
EN 2023-2024 :

- **Dans les réserves/hors réserves :** un peu moins de la moitié (39 %) des entreprises étaient situées sur les réserves, comparativement à 45 % au cours des deux années précédentes.
- **Emplacement :** un peu plus de la moitié (51 %) des entreprises se trouvaient dans des zones rurales ou éloignées, dont 11 % dans des zones éloignées et 40 % dans des zones rurales.
- **Âge :** Les entreprises appartenant à des jeunes de 34 ans et moins représentaient 20 %, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2022-2023.

Ces ventilations n'incluent pas les données du Programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones (IWE) ou du Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes autochtones (PJEA) que l'ANSAF est en train d'élaborer. Les rapports annuels des années à venir intégreront les données de l'IWE et de du PJEA dans les statistiques démographiques

Un large éventail d'industries

Les prêts des IFA ont soutenu des entrepreneurs dans un large éventail de secteurs, avec de fortes concentrations dans quelques secteurs clés. Comme les années précédentes, les secteurs de la construction, du commerce de détail, de la restauration et de l'hébergement étaient bien représentés. Il en va de même pour le transport, l'entreposage et les activités traditionnelles telles que la pêche, la chasse et le piégeage.



Ici aussi, les graphiques n'incluent pas les données des microcrédits émis dans le cadre du Programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones, qui étaient encore administrés séparément au cours du dernier exercice financier.

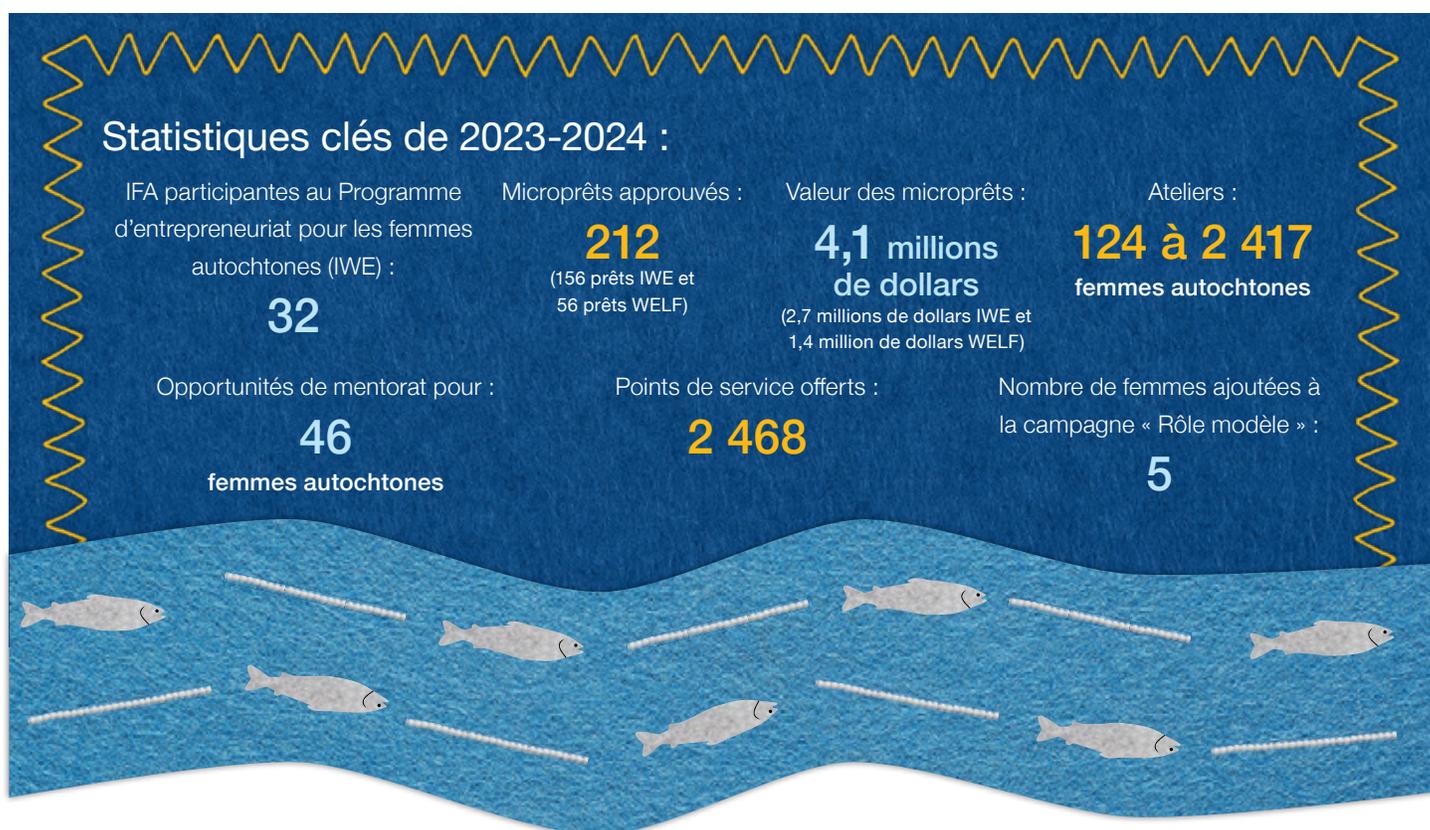
Le Programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones



Les femmes autochtones sont, et ont toujours été, au cœur même des communautés autochtones.

Conscient de cela, l'ANSAF a lancé son Programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones (IWE) à l'occasion de la Journée internationale des femmes en 2022, avec un financement de 22 millions de dollars sur 3 ans.

Les principales caractéristiques du programme sont des agents de services dédiés aux entreprises (BSO), des ateliers et des formations, ainsi que des microprêts pour les femmes entrepreneures. L'année dernière a été chargée, permettant au réseau d'atteindre plus de femmes entrepreneures que jamais.



L'ANSAF a également obtenu 2 millions de dollars supplémentaires sur deux ans de la part d'ISDE, permettant à 17 IFA d'accéder à des subventions pour accroître leur portée et leur impact grâce au marketing. Le financement a également permis à l'ANSAF d'organiser une nouvelle session de formation, le National IWE Gathering, en août 2024.

Événements de renforcement des capacités et de formation pour les agents des services aux entreprises de l'IWE

- Programme de leadership et de facilitation Ways of Knowing (Les façons de savoir) : séance en personne à l'hôtel Lac Leamy à Gatineau en avril 2023, avec deux séances de suivi virtuelles.
- Formation en leadership en gestion de projet : offerte en collaboration avec le Banff Centre for Arts and Creativity du 11 au 16 février 2024.

L'ANSAF a également cherché à améliorer le programme, prévoyant de pouvoir le poursuivre dans le cadre d'un nouvel accord de financement pluriannuel. Les activités comprenaient :

- Une révision et une amélioration du programme de formation sur les préjugés sexistes de l'ANSAF, en élargissant le contenu pour répondre aux besoins et aux défis auxquels sont confrontés les entrepreneurs LGBTQ2S+.
- Une évaluation complète du programme IWE, avec des conclusions qui éclaireront IWE 2.0, le programme révisé financé dans le cadre de notre nouvel accord à compter du mois d'avril 2025.

Enfin, le programme IWE a ajouté 5 femmes entrepreneures autochtones à sa campagne « Rôle Modèle », portant le total à 40 femmes entrepreneures. Les histoires de ces femmes inspirantes peuvent être trouvées sur nacca.ca/iwe.

« Grâce aux prêts que j'ai reçus, j'ai pu acheter une station-service, ce qui n'était pas censé arriver avant au moins dix ans. Cela a eu un impact positif sur moi, car non seulement je suis une jeune femme des Premières Nations, mais je suis maintenant une entrepreneure autochtone. C'est parfois incroyable, mais je suis extrêmement reconnaissante d'avoir participé à l'atelier IWE à Sandy Bay, où j'ai rencontré Ivan et Vanessa. Ils m'ont aidée à obtenir le prêt IWE et le prêt WELF. »

Jocelyn Monkman, Beach Road Service



« Grâce à un programme spécialement conçu pour les femmes, je me suis sentie encouragée à poursuivre mon objectif, sachant que j'avais leur soutien. Grâce au programme WELF, j'ai pu créer mon entreprise et m'impliquer dans un projet qui témoigne d'un engagement fort en faveur de la réussite des femmes entrepreneures. »

Kelly Gosselin, High Regard Artisanal Catering and Kitchen

« Je suis extrêmement reconnaissante de l'aide apportée par le programme WELF, car il m'a permis d'acheter un bus d'atelier mobile. Cela m'a ouvert un monde de possibilités, me permettant de voyager dans des communautés éloignées du Yukon pour animer des ateliers sur le touffetage et le perlage du caribou. La possibilité d'apporter mes compétences et mes connaissances à ces petites villes est vraiment enrichissante et je suis ravie d'avoir l'opportunité de partager ma passion avec d'autres personnes de la région. »

-Kimberly Geiger, propriétaire, Caribou Woman Creations

Vérification par rapport à nos plans

Bilan de l'année 2023-2024

Améliorer la qualité et la rapidité de la communication

Outils et stratégies pour améliorer l'efficacité

Leaders en matière de prêts pour le développement et soutien en matière de perfectionnement des capacités des membres

Accès équitable au programme pour toutes les régions

Opportunités et produits financiers supplémentaires

Recherche de nouveaux partenariats et renforcement des partenariats existants

Extension des programmes et des services

Extension du capital offert

Engagements du gouvernement et de l'industrie pour un approvisionnement minimum de 5 % auprès de fournisseurs autochtones

Accès équitable à la connectivité à large bande

Comprendre et aborder les tendances économiques, sociales et technologiques

Plaider pour la suppression des obstacles qui entravent les progrès des IFA



- Rechercher des capitaux de marché provenant de sources non traditionnelles
- Développer l'analyse de rentabilisation pour doter adéquatement le programme PEA en ressources
- Développer des programmes pour soutenir l'augmentation des prêts accordés par les IFA aux femmes et aux jeunes entrepreneurs
- Concevoir et développer des programmes pour soutenir les initiatives de logement du marché
- Explorer les initiatives d'infrastructures des petites communautés

- Fournir les outils et les ressources nécessaires pour soutenir le développement des capacités des IFA
- Améliorer les communications pour répondre aux besoins des présidents, des conseils d'administration, des directeurs généraux et des comités de l'ANSAF des IFA.
- Produire un rapport annuel sur l'impact social et économique de l'ANSAF et des IFA.

- Fournir le soutien nécessaire aux IFA pour leurs démarches en matière de relations gouvernementales
- Élaborer une stratégie formelle de relations gouvernementales
- S'engager de manière proactive dans un rôle de plaidoyer auprès du gouvernement, des institutions financières, des entreprises et des organisations autochtones pour construire l'infrastructure communautaire et la capacité de connectivité à large bande.
- Mener des recherches et rédiger des documents de position pour influencer le changement dans le programme politique du gouvernement
- S'engager avec les IFA et les organisations et groupes autochtones internationaux pour partager les réussites mutuelles, les recherches et les meilleures pratiques.
- Collaborer avec les gouvernements pour aligner les besoins des IFA avec le développement de nouveaux programmes et de nouvelles initiatives.

L'année dernière, l'ANSAF a achevé la deuxième année de son plan stratégique 2022-2027. Le plan comprend des objectifs stratégiques pour chacun des trois domaines prioritaires.

Les tableaux ci-dessous présentent les actions visant à concrétiser chaque priorité prise en 2023-2024.

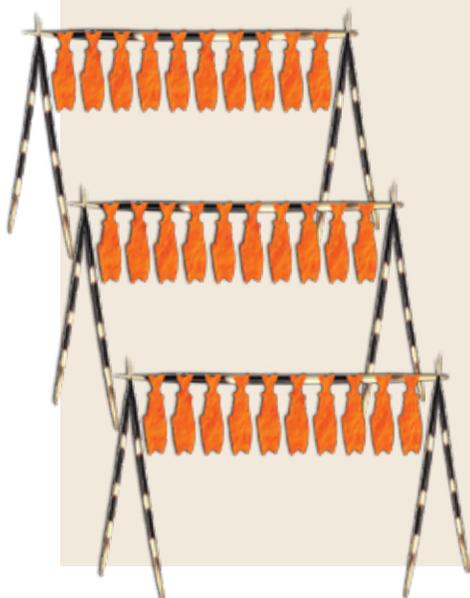
Priorité 1: Soutenir les IFA

Activités principales en 2023-24

Objectifs stratégiques pour réaliser cette priorité :

L'ANSAF offrira un accès équitable au programme à toutes les régions. Elle continuera à aider les IFA à devenir des leaders en matière de prêts au développement, à soutenir les capacités des membres en leur fournissant des outils, des formations et des stratégies pour améliorer leur efficacité, et à améliorer la qualité et la rapidité des communications avec les IFI, les parties prenantes et le grand public.

- Obtention du soutien du gouvernement pour un accord pluriannuel de financement durable, suffisant et flexible du réseau des IFA.
- Organisation d'ateliers de mentorat entre pairs pour les directeurs généraux afin de favoriser le partage des meilleures pratiques.
- Proposition d'un accompagnement sur mesure ainsi qu'une trousse d'orientations à l'intention des directeurs généraux des IFA.
- Avec le programme de formation des cadres de la Harvard Business School, nous avons proposé un programme personnalisé aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration des IFA.
- Financement pour des subventions de marketing à 17 IFA et organisé deux événements de formation majeurs pour les agents commerciaux du Programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones.
- Mise en place des premières phases d'une évaluation du programme IWE. Formation révisée et améliorée sur la sensibilisation aux préjugés sexistes pour les IFA.
- Publication et partage de la révision sur la rémunération sous la direction du groupe de travail TAG.
- Révision de la politique et les cahiers de travail du PEA pour garantir un processus plus rationalisé pour les IFA.
- Vérification du système de gestion de la qualité de l'ANSAF pour maintenir la certification ISO 9001.
- Mise en œuvre de la deuxième année d'une stratégie de communication sur 5 ans, avec une note de 8,5 (sur 10) dans l'enquête de satisfaction des IFA.
- Communication avec les IFA par le biais de bulletins d'informations, de questions-réponses, de webinaires et de réunions virtuelles pour partager des informations et recueillir des commentaires.



Priorité 2 : Accès au capital

Objectifs stratégiques pour réaliser cette priorité :

L'ANSAF élargira l'offre de capitaux, développera les programmes et les services destinés aux femmes, aux jeunes, au commerce et à l'exportation. Elle recherchera de nouveaux partenariats et renforcera ceux qui existent déjà, et explorera de nouvelles opportunités et de nouveaux produits, tels que le logement.



Principales activités 2023-2024

- Obtention du soutien du gouvernement pour un financement suffisant, durable et flexible de la programmation du PEA du réseau.
- Augmentation des prêts des IFA par l'intermédiaire du Fonds de croissance autochtone, engageant 82,3 millions de dollars à 7 IFA depuis la création du Fonds à l'automne 2021.
- Extension de la programmation du PPDA pour élargir le réseau aux autres membres.
- Avec 32 IFI, 124 ateliers et 212 microcrédits d'une valeur de 4,1 millions de dollars ont été offerts aux femmes du Programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones.
- Ajout de 5 femmes autochtones à la campagne de modèles du programme IWE et garantie d'occasions de mentorat pour 46 femmes autochtones.
- Grâce à un financement de 500 000 \$ sur deux ans provenant de l'ISDE, un coordonnateur jeunesse a été embauché et le Conseil consultatif national des jeunes entrepreneurs autochtones a été reconstitué.
- Sélection du conseil d'administration, lancement de l'engagement et début du recrutement du directeur exécutif de la Fondation pour la prospérité autochtone (FPA).
- Obtention d'un premier don de 17,8 millions de dollars sur 5 ans de la Fondation Mastercard pour la FPA.
- Élargissement de l'adhésion et de la programmation du Centre d'affaires autochtones.
- Service auprès de 300 membres à l'ADAWE, offrant 115 ateliers et 96 heures de bureau d'experts.

Forum sur la prospérité autochtone

Le Forum sur la prospérité autochtone de l'ANSAF a eu lieu en avril 2023. Comme les années précédentes, il s'est tenu au Hilton Lac-Leamy à Gatineau, au Québec.

Le thème du Forum était « Les chemins vers la prospérité : un avenir radieux ancré dans la tradition ».



Priorité 3 : Plaidoyer et préparation

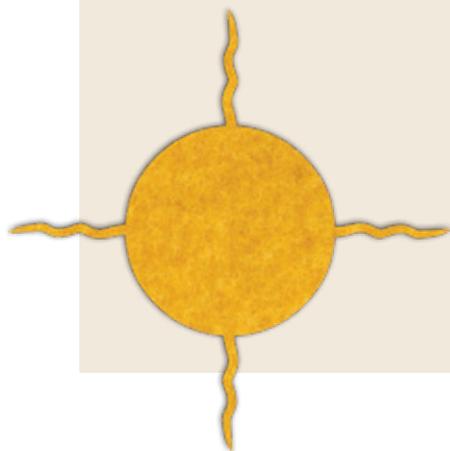
Activités principales

Objectifs stratégiques pour réaliser cette priorité :

La troisième et dernière priorité portera sur l'approvisionnement autochtone, et visera à obtenir des engagements pour atteindre l'objectif de 5 %. L'ANSAF collaborera également avec des partenaires pour faire pression en faveur d'un accès équitable à la connectivité à large bande et pour comprendre et répondre aux tendances économiques, sociales et technologiques.

L'ANSAF développera son rôle de défense des entreprises autochtones au niveau national et créera des relations positives avec les parties prenantes. Elle s'efforcera d'éliminer les obstacles qui empêchent les IFA de progresser

- Avec l'Assemblée des Premières Nations et cinq organisations économiques autochtones nationales, lancement de l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations et des définitions d'entreprises autochtones.
- La poursuite de l'alimentation d'un répertoire d'entreprises autochtones à l'aide du système de gestion des prêts du réseau.
- La mise en place d'un partenariat durable avec la DMZ (zone démilitarisée) pour promouvoir l'équité numérique pour les entrepreneurs autochtones.
- La codirection pour la création d'un groupe de travail autochtone chargé d'élaborer conjointement un cadre de réconciliation économique avec Services aux Autochtones Canada.
- La poursuite d'une étude Macdonald-Laurier analysant l'écosystème de développement économique autochtone et la place du réseau au sein de celui-ci.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie solide de relations gouvernementales.
- L'organisation du Forum sur la prospérité autochtone en avril 2023, mettant en relation des dirigeants politiques et commerciaux avec des membres du réseau.
- La coorganisation d'un événement en juin 2023 au Parlement, présentant les parlementaires aux chefs d'entreprise autochtones.
- La présentation de l'expérience du réseau en matière de lutte contre les obstacles et de stimulation du développement des entreprises autochtones lors de diverses conférences et tables rondes.
- La participation à des comités parlementaires sur des sujets liés à la réconciliation économique et aux entreprises autochtones.
- La publication d'éditoriaux et de publicités dans les principaux médias afin d'influencer les décideurs politiques.



Une nouvelle saison commence



2025 et au-delà

En avril 2024, les longs préparatifs du réseau des IFA ont porté leurs fruits. Le budget 2024 a prévu 271 millions de dollars sur cinq ans en nouveau financement pour les principaux programmes de l'ANSAF.

Après avoir négocié les détails de notre accord de financement avec Services aux Autochtones Canada, l'ANSAF répartira les fonds entre les programmes. Notre programme phare d'entrepreneuriat autochtone (PEA) se poursuivra, tout comme le programme d'entrepreneuriat pour les femmes autochtones (IWE). Les deux programmes ont été améliorés pour intégrer les évaluations récentes et mettront l'accent sur les soins avant et après-vente pour les clients commerciaux autochtones.

D'autres priorités pour 2024-2025 répondront aux besoins actuels de la troisième année de notre plan stratégique :

- Initiative d'entrepreneuriat pour les jeunes autochtones : l'accord de financement ne prévoyait pas de soutien pour un programme pour les jeunes. En élaborant notre rapport de recherche et notre Conseil consultatif national sur les jeunes entrepreneurs, l'ANSAF donnera la priorité à l'obtention d'un financement annuel pour les programmes destinés aux jeunes. La programmation sera structurée de manière à être coordonnée avec les offres de l'ADAWE et de la Fondation pour la prospérité autochtone.
- Approvisionnement autochtone : L'ANSAF continuera de collaborer avec ses organisations économiques autochtones nationales partenaires afin de mettre sur pied l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations et de préciser davantage les définitions des entreprises autochtones. Le groupe recrutera un cadre supérieur pour faire progresser les objectifs fondamentaux de l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations (OAPN).
- Logement sur le marché autochtone : Les besoins en matière de logement étant plus grands que jamais, l'ANSAF appuiera la proposition de son partenaire, la Société d'épargne Autochtone du Canada, auprès du gouvernement. S'inspirant des communautés des Premières Nations qui ont déjà mis en œuvre des logements du marché, la proposition prévoit un investissement initial de 150 millions de dollars ainsi qu'un fonctionnement annuel sur cinq ans.
- Renforcement des capacités des IFA et du réseau : L'ANSAF se concentrera sur le développement des capacités du réseau en organisant des événements de formation à l'échelle nationale, destinés aux directeurs généraux et aux travailleurs de première ligne. L'accent sera mis sur le soutien aux membres pour favoriser le partage des meilleures pratiques ainsi que la mise en place d'outils, de normes et de rapports cohérents entre les IFA. L'ANSAF concevra et mettra en œuvre un programme de développement des capacités afin de répondre aux besoins variés des IFA à travers le réseau.

Après avoir rassemblé, préparé et attendu, l'année écoulée a apporté un printemps fleurissant. Nous entamons maintenant un long été de renouveau. L'ANSAF et le réseau IFA continueront d'agir en tant que gestionnaires responsables des ressources. Nous poursuivrons nos efforts pour mobiliser des capitaux gouvernementaux, privés et philanthropiques en vue de l'octroi de prêts. Nous encouragerons également une nouvelle croissance de la prospérité autochtone sur ces terres, en servant les peuples autochtones et leurs membres alors qu'ils reprennent possession de leurs économies, un prêt à la fois.

Le conseil d'administration de l'ANSAF

Jean Vincent

Région du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick

Président

Jack Royal

Région de l'Alberta

Vice-président

Elaine Chambers

Région du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

Secrétaire

Wayne Flamand

Administrateur indépendant

Trésorier

Leanne Huvenaars/

Dana Soonias

Région de la Saskatchewan

Directrice

Carol Johnston

Région du Manitoba

Directrice

Ron Marano

Région de l'Ontario

Directrice

Keith Matthew

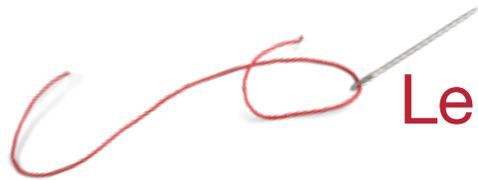
Région de la Colombie-Britannique

Directrice

Matthew Tapper

Administrateur indépendant





Le répertoire des IFA

YUKON (1)

däna Näye Ventures – *Whitehorse*

NORTHWEST TERRITORIES (5)

Akaiicho Business Development Corporation – *Yellowknife*

Deh Cho Business Development Centre – *Fort Simpson*

NWT Métis-Dene Development Fund – *Yellowknife*

Sahtu Business Development Centre – *Norman Wells*

Thebacha Business Development Services – *Fort Smith*

NUNAVUT (5)

Atuqtuarvik Corporation – *Rankin Inlet*

Baffin Business Development Corporation – *Iqaluit*

Kakivak Association – *Iqaluit*

Kitikmeot Community Futures Inc. – *Cambridge Bay*

Kivalliq Business Development Centre – *Rankin Inlet*

COLOMBIE BRITANNIQUE (11)

Aboriginal Business and Community Development Centre – *Prince George*

All Nations Trust Company – *Kamloops*

Burns Lake Native Development Corporation – *Burns Lake*

CFDC of Central Interior First Nations – *Kamloops*

Haida Gwaii Community Futures – *Masset*

Métis Financial Corporation of BC – *Kelowna*

Native Fishing Association – *West Vancouver*

Nuu-chah-nulth Economic Development Corporation – *Port Alberni*

Stó:lō Community Futures Corporation – *Chilliwack*

Tale'Awtxw Aboriginal Capital Corporation – *West Vancouver*

Tribal Resources Investment Corporation – *Prince Rupert*

ALBERTA (5)

Alberta Indian Investment Corporation – *Enoch*

Apetogosan (Métis) Development Inc. – *Edmonton*

Community Futures Treaty Seven – *Calgary*

Indian Business Corporation – *Calgary*

Settlement Investment Corporation – *Edmonton*

SASKATCHEWAN (6)

Beaver River Community Futures Development Corporation – *Meadow Lake*

Clarence Campeau Development Fund – *Saskatoon*

Northern Enterprise Fund Inc. – *Saskatchewan*

Saskatchewan Indian Equity Foundation Inc. –

Asimakaniseekan Askiy Reserve

SaskMétis Economic Development Corporation – *Saskatoon*

Visions North CFDC – *LaRonge*

MANITOBA (11)

Arctic Co-operative Development Fund – *Winnipeg*

Cedar Lake Community Futures Development Corporation – *The Pas*

Community Futures North Central Development – *Thompson*

Dakota Ojibway Community Futures

Development Corporation – *Headingly*

First Peoples Economic Growth Fund Inc. – *Winnipeg*

Kitayan Community Futures Development Corporation – *Winnipeg*

Metis Economic Development Fund – *Winnipeg*

Louis Riel Capital Corporation – *Winnipeg*

Northwest Community Futures Development Corporation – *Lynn Lake*

Southeast Community Futures Development Corporation – *Winnipeg*

Tribal Wi-Chi-Way-Win Capital Corporation – *Winnipeg*

ONTARIO (8)

Indian Agricultural Program of Ontario – *Stirling*

Métis Voyageur Development Fund Inc. – *Ottawa*

Nishnawbe Aski Development Fund – *Fort William First Nation*

Rainy Lake Tribal Area Business & Financial

Services Corporation – *Fort Frances*

Tecumseh Community Development Corporation – *Sarnia*

Two Rivers Community Development Centre – *Ohswegen*

Wakenagun Community Futures Development

Corporation – *Moose Factory*

Waubetek Business Development Corporation – *Birch Island*

QUEBEC (5)

Corporation de développement économique montagnaise – *Sept-Îles*

Eeyou Economic Group / CFDC Inc. – *Waswanipi*

Nunavik Investment Corporation – *Kuujuuaq*

Société de crédit commercial autochtone – *Wendake*

Tewatohnhisaktha Business Loan Fund – *Kahnawake*

NOUVELLE-ÉCOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK,

Î.-P.-É., TERRE-NEUVE/LABRADOR (1)

Ulnooweg Development Group Inc.

(serving all Atlantic provinces) – *Truro*



Le plaidoyer de l'ANSAF

L'ANSAF a été fondée pour défendre les intérêts des IFA et les années 2023/24 n'ont pas fait exception. L'ANSAF a continué de faire connaître le réseau et de défendre les entreprises autochtones, une réconciliation économique significative et l'autodétermination par le biais de divers forums et médias.⁵

Conférences et événements

- **19 au 20 avril 2023** : Le Forum sur la prospérité autochtone 2023 de l'ANSAF, « Chemins vers la prospérité – Un avenir radieux ancré dans la tradition », a relié le réseau IFA au gouvernement, à la finance et au secteur privé.
- **14 mai 2023** : La responsable du programme des femmes et des jeunes autochtones de l'ANSAF a présenté la programmation du réseau destinée aux femmes lors de la conférence Vision Quest 2023 qui s'est tenue à Winnipeg.
- **14 juin 2023** : avec les sénateurs Marty Kline et Brian Frances, l'ANSAF a réuni des parlementaires et des experts en affaires autochtones pour « Avancement de la réconciliation économique sur la Colline du Parlement ».
- **26 juin 2023** : Le PDG de l'ANSAF a présenté un exposé sur la réduction de la fracture numérique à laquelle sont confrontées les entreprises autochtones lors de la conférence Collision à Toronto, discutant des tendances technologiques et médiatiques avec les décideurs.
- **27 juin 2023** : Le PDG a participé à un panel lors de la conférence annuelle de Cando sur le thème « Transformer le développement économique en période de changement ».
- **Du 11 au 13 octobre 2023** : Le PDG a présenté la révolution économique autochtone avec le professeur Ken Coates au Forum mondial de Toronto organisé par le Forum économique international.
- **18 octobre 2023** : L'ANSAF a fait connaître le travail du réseau des IFA par vidéo en tant que parrain du festival ImagiNATIVE Film + Media Arts à Toronto.
- **24 octobre 2023** : Le PDG de l'ANSAF a témoigné devant le Comité des affaires autochtones et du Nord de la Chambre sur la restitution des terres aux communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
- **15 novembre 2023** : Le PDG de l'ANSAF a présenté une mise à jour sur le développement de l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations à un comité des chefs de l'Assemblée des Premières Nations.
- **Du 21 au 23 novembre 2023** : Le PDG de l'ANSAF a participé à l'événement inaugural Indigenomics on Bay Street à Toronto, attirant des acteurs du changement, des innovateurs et des dirigeants de toutes les entreprises canadiennes.
- **Du 5 au 7 décembre 2023** : Le PDG de l'ANSAF a présenté et tenu une séance de questions-réponses avec les dirigeants des Premières Nations au sujet de l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations lors de l'Assemblée extraordinaire des chefs à Ottawa.
- **15 janvier 2024** : Le PDG de l'ANSAF a présenté le mouvement IFA dans le cadre d'une conférence principale au programme de journalisme de l'Université Carleton, y compris aux journalistes autochtones participants.
- **Du 26 au 28 février 2024** : L'ANSAF a tenu un stand à la Conférence internationale sur le tourisme autochtone 2024 à Ottawa.

⁵ Notre plaidoyer auprès du gouvernement est continu et ne figure donc pas sur cette liste. En tant que lobbyiste enregistré en vertu de la Loi sur le lobbying, l'ANSAF se conforme au Code de déontologie des lobbyistes, et nos rencontres avec des représentants du gouvernement et du Parlement sont inscrites au Registre des lobbyistes.

- **27 février 2024** : L'ANSAF a organisé le lancement de l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations dans nos bureaux avec les organisations fondatrices et les délégués en visite.
- **Du 5 au 7 mars 2024** : L'ANSAF a parrainé un petit-déjeuner de réseautage lors de la conférence annuelle 2024 de l'AFOA Canada, intitulée « Leading Change and Inspiring Others » (Guider le changement et inspirer les autres,) qui s'est tenue à Winnipeg.
- **18 et 19 mars 2024** : L'ANSAF a participé à la Conférence nationale sur le logement 2024 de la SCHL, avec le chef Lance Haymond représentant l'Initiative de logement du marché autochtone Yānonhchia'.
- **20 mars 2024** : L'ANSAF a organisé un atelier mettant en relation les IFA intéressées avec le personnel de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada et des recherches récentes sur les entreprises agricoles autochtones.

Éditoriaux et articles de presse

- Shannin Metatawabin, « L'impératif « Pour les autochtones, par les autochtones » », Indigenous Prosperity, numéro 1, printemps 2023.
- Shannin Metatawabin, « Favoriser la prospérité et la réconciliation autochtones grâce à l'économie », The Hill Times, 21 juin 2023.
- Shannin Metatawabin, « Autonomiser les entrepreneurs autochtones : promouvoir l'équité numérique par le soutien et la sensibilisation », Indigenous Prosperity, numéro 2, automne 2023.
- Magnolia Perron, « Au-delà de la Journée internationale des femmes : soutenir durablement les femmes entrepreneures autochtones », The Hill Times, 25 mars 2024.
- Matteo Cimellaro, « S'unir pour des contrats gouvernementaux », Canada's National Observer, 28 février 2024.
- Personnel de Northern Ontario Business, « Leaders autochtones : une organisation pour aider les entreprises à obtenir davantage de contrats d'approvisionnement », Northern Ontario Business, 6 mars 2024.
- Ka'nhehsí:io Deer, « Qu'est-ce qui définit une entreprise autochtone? Un guide qui vise à éliminer les façades et les fraudes », CBC News, 18 mars 2024.



Les programmes de l'ANSAF à l'œuvre

Le programme d'entrepreneuriat autochtone

En tant de programmes de soutien aux entreprises et aux IFA, l'ANSAF distribue des fonds aux IFA dans le cadre du Programme d'entrepreneuriat autochtone (PEA). Doté d'un budget annuel de 33 millions de dollars, ce programme est sursouscrit depuis plusieurs années.

Dans le cadre du PEA, quatre programmes individuels⁶ répondent aux besoins des entrepreneurs autochtones et des IFA qui les servent. L'augmentation du financement dans le cadre du programme pour 2023-2024 reflète le financement supplémentaire à court terme que le réseau a reçu dans le budget 2021, un « acompte » sur le nouvel accord de financement que l'ANSAF négocie actuellement avec le Canada.

Programme d'entrepreneuriat autochtone (PEA) ⁷	2021-22	2022-23	2023-24
Contributions du PAFEA	20 730 137	28 598 563	35 213 450
Opérations PAFEA	3 328 343	4 218 231	6 792 122
PDCA	920 842	1 528 233	1 602 961
APDA	4 987 475	6 537 612	8 860 345
AA	196 325	111 894	-
ARI	120 748	710 395	3 411 872
TOTAL	30 282 259	41 678 151	55 880 750

⁶ Le PEA comprenait auparavant un programme connu sous le nom de Fonds de prêts à accès amélioré (AA), qui fournissait aux IFA des capitaux pour prêter aux entreprises autochtones situées en dehors de leurs territoires dans des zones mal desservies. Le mécanisme a été modifié en 2023-2024 pour alléger la charge administrative liée aux rapports. Les fournisseurs réguliers de prêts EA conservent désormais simplement le capital dans leurs portefeuilles et rendent compte à l'ANSAF sans avoir à présenter une nouvelle demande chaque année.

⁷ Les différences dans le calendrier des rapports fondés sur les projets utilisés dans cette section du rapport annuel, comparativement aux états financiers, entraînent certaines divergences dans les totaux déclarés pour chaque année.

1. Programme de financement des entreprises autochtones (PFEA)

Le Programme de financement des entreprises autochtones ou PFEA (également connu sous le nom de programme d'équité) s'attaque aux obstacles à l'obtention de financement auxquels les entreprises autochtones sont généralement confrontées. Offert par 16 IFA à travers le pays, le programme offre aux entrepreneurs autochtones et aux entreprises communautaires une contribution non remboursable qu'elles peuvent utiliser pour couvrir les dépenses admissibles de leurs projets. Ici aussi, le financement supplémentaire déboursé en 2023/24 reflète l'impulsion que le programme a reçue dans le budget 2021.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES AUTOCHTONES (PFEA)*	2021-22	2022-23	2023-24
Nombre de prospects régionaux	16	16	17
Contributions versées aux entreprises (\$)	20 730 137	28 598, 563	35 213 450
Soutien opérationnel aux responsables régionaux des IFA (\$)	3 328 343	4 218 231	6 792 122
Financement total du PFEA (\$)	24 058 479	32 816 794	42 005 572
Nombre de projets financés	499	551	680

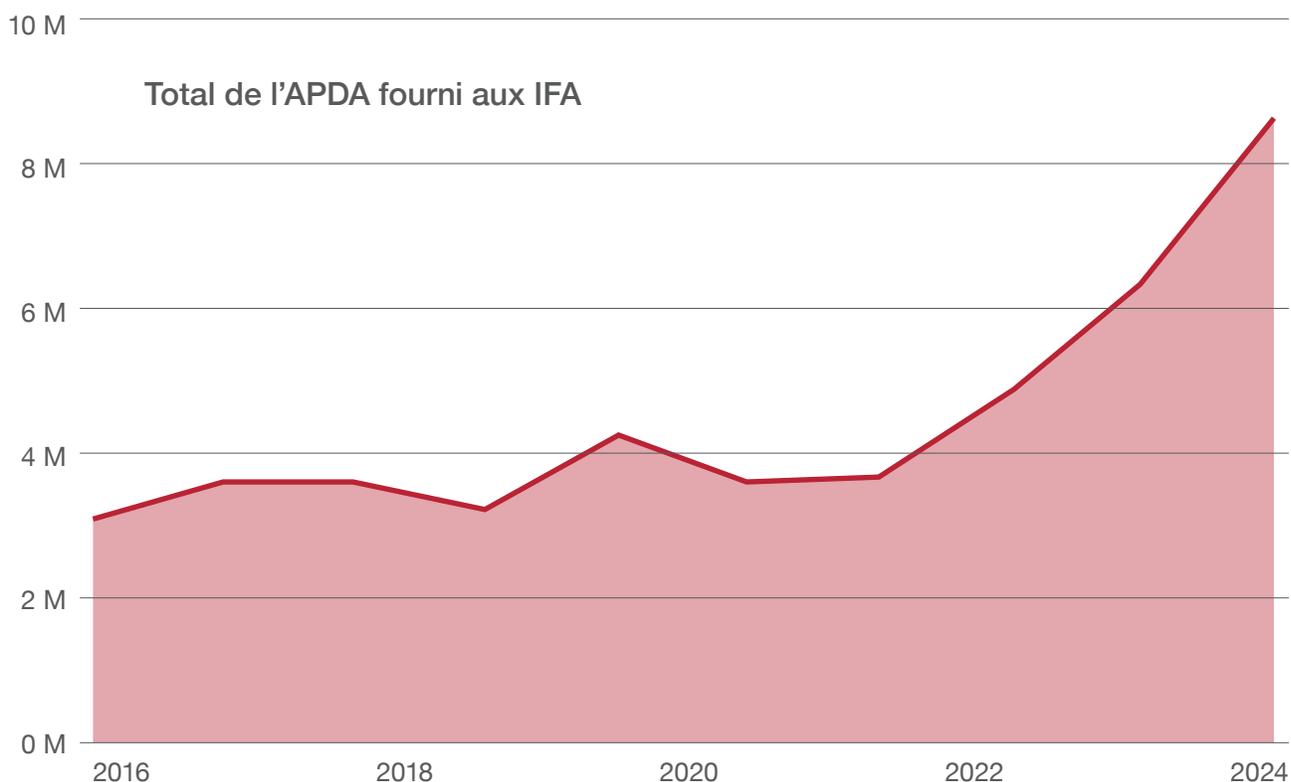
2. Programme d'assistance aux prêts de développements aux autochtones (APDA)

Le programme APDA soutient le déploiement durable des capitaux de prêt dont disposent les IFA, en leur offrant une incitation à engager tous les capitaux auxquels elles peuvent accéder en émettant de nouveaux prêts. Ce programme axé sur les activités encourage les IFA à accorder davantage de prêts aux entreprises autochtones.

En 2023-2024, le programme a de nouveau été sursouscrit. Avec 6,5 millions de dollars, le financement de l'APDA représente le montant le plus élevé versé aux IFA depuis la création du programme.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES AUTOCHTONES (APDA)	2021-22	2022-23	2023-24
Nombre des IFA y accédant	21	21	21
Nombre de prêts aux entreprises financées	458	433	496
Valeur des prêts financés	39 711 650	51 709 538	69 344 632
Financement de l'APDA versé aux IFA	4 985 864	6 510 835	8 860 345

La demande pour le programme de l'APDA est plus forte que jamais, comme l'indique le graphique ci-dessous. Cette tendance à la hausse ne concerne toutefois pas toutes les IFA, car celles qui n'ont pas accès à ce programme ont connu une baisse de leur volume de prêts. Nous constatons toujours une bifurcation dans les volumes de prêts entre les IFA ayant eu accès au programme APDA et celles qui n'y ont pas eu accès.



3. Programme de développement des capacités autochtones (PDCA)

Le Programme de développement des capacités autochtones soutient les IFA dans leurs efforts continus pour améliorer leurs capacités et leur efficacité. Doté d'un budget de 1,6 million de dollars pour 2023-2024, ce financement a permis au réseau et à ses membres de se développer afin d'accroître le volume de prêts qu'ils prévoient d'octroyer, grâce à une augmentation des capitaux de prêt disponibles.

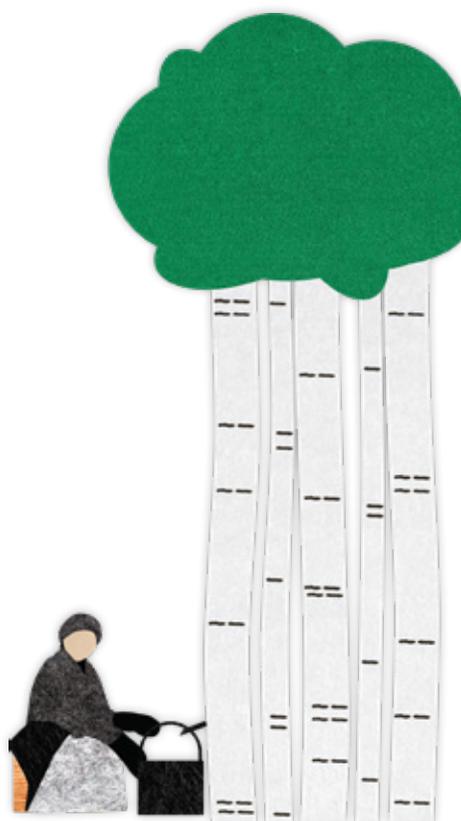
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS AUTOCHTONES (PDCA)	2021-22	2022-23	2023-24
Nombre d'IFA individuelles financées*	20	26	31
Nombre de membres du personnel de l'IFA formés	105	125	199
Nombre de directeurs d'IFA formés	52	56	107
Financement en \$ accordé aux IFA	920 842	1 528 233	1 602 961

4. Programme de rachat de taux d'intérêt (ARI)

Face au manque de capitaux pour émettre de nouveaux prêts, certaines IFA établissent des lignes de crédit auprès d'autres institutions financières. Le programme de rachat de taux d'intérêt compense les coûts liés à l'accès au capital, notamment les intérêts, et aide ainsi les IFA à accorder des prêts de développement supplémentaires.

Au cours des dernières années, le montant en dollars réclamé dans le cadre de ce programme a augmenté rapidement, ce qui indique que les IFA doivent recourir de plus en plus à ces lignes de crédit pour répondre à la demande de capitaux dans leurs régions. L'année 2023-2024 a été marquée par une croissance de l'utilisation du programme par les IFA, qui a été multipliée par cinq par rapport à 2022-2023. L'adoption est élevée en raison du Fonds de croissance autochtone, qui continue d'enregistrer une forte croissance en raison de la demande accrue de prêts de la part des entrepreneurs.

ACHAT DE TAUX D'INTÉRÊT À LA BAISSÉ (ARI)	2021-22	2022-23	2023-24
Nombre d'IFA accédant au programme	4	5	7
Valeur des intérêts réclamés sur la subvention en \$	120 748	710 395	3 411 872





Rapport annuel 2023-2024 de l'ANSAF